

Entre sélection scolaire et justice sociale : analyse du programme PEI de Sciences-Po et de ses effets sur les parcours de lycéens de milieu populaire

Auteurs :

Catherine Barthon, INSPE Lille – Discontinuités (Université d'Artois), catherine.barthon@inspe-lille-hdf.fr

Brigitte Monfroy, INSPE Lille - CLERSE (Université de Lille), brigitte.monfroy@inspe-lille-hdf.fr

Nous nous proposons dans cette communication de questionner les dispositifs publics de sélection et leurs effets en matière d'égalité et de justice sociale, au regard des parcours d'élèves de milieu populaire. A partir d'une recherche sur le dispositif PEI-Terminale de Sciences-Po Lille réalisée entre juin 2015 et septembre 2016, il s'agit de suivre les parcours d'élèves de terminale, recrutés sur « critères sociaux et scolaires » principalement dans les lycées publics et privés des Hauts de France. A la suite de Sciences-Po Paris en 2001, et dans un contexte d'extension des programmes d'ouverture sociale des grandes écoles, l'IEP de Lille a en effet lancé en 2007 un dispositif offrant une préparation spécifique réservée aux élèves d'origine modeste, au concours d'entrée en 1^{er} année d'IEP. Dans les plaquettes de présentation et les discours des responsables, ce programme est réservé à des élèves boursiers du secondaire ou futurs boursiers du supérieur, motivés et ayant de bons résultats scolaires et vise "à promouvoir la démocratisation de l'enseignement supérieur dans le cadre du service public de l'enseignement supérieur et de la recherche".

Pour rendre compte du parcours de ces élèves et des processus de sélection qui s'opèrent tout au long du programme, nous mobiliserons des matériaux recueillis pendant une année durant, lors d'observations « in situ » :

- depuis l'examen et le traitement des dossiers de demandes des lycéens,
- l'observation des différentes commissions qui participent à la sélection des candidats au programme,
- l'observation des différentes journées de regroupement organisées à Sciences-Po Lille,
- jusqu'à l'observation des commissions de remise des copies du concours blanc.

Nous avons également été accueillis dans les classes de plusieurs enseignants-référents à différents moments de l'année. Pour compléter ces observations, nous avons réalisé des interviews avec les différentes catégories d'acteurs impliqués dans le dispositif (une trentaine d'entretiens avec les responsables de PEI, des enseignants et des lycéens).

Enfin nous avons pu avoir accès aux dossiers des élèves (270 candidatures étudiées), à leurs résultats au concours blanc puis au concours commun et connaître leur affectation définitive, ce qui nous a permis de construire une base de données statistiques permettant de rendre compte de leurs caractéristiques sociologiques, géographiques et scolaires, et de suivre leur trajectoire de l'entrée au lycée jusqu'à leur première affectation dans l'enseignement supérieur.

A partir de ce matériau, nous montrerons:

- 1) L'ambivalence des critères de sélection retenus par Sciences-Po pour définir les publics cibles de son programme, et en particulier le flou entourant la catégorie « élèves de milieu modeste » ;
- 2) Les logiques paradoxales qui sous-tendent le processus de sélection mis en œuvre par des acteurs-recruteurs placés face à un dilemme entre efficacité et égalité, tension qui s'exprime de manière vive à travers d'une part les attendus d'une préparation à un concours exigeant et d'autre part, l'objectif visé de diversification sociale des publics des grandes écoles ;
- 3) Le décalage inévitable qui en résulte entre les objectifs annoncés du programme et ses résultats mesurables,
- 4) Ses effets moins attendus d'auto-sélection chez les élèves de milieu populaire.

1. Présentation du dispositif PEI

A la suite de Sciences-Po Paris en 2001 et de nombreuses autres grandes écoles par la suite, et de manière concomitante à l'arrivée d'un nouveau directeur, l'IEP de Lille lance en 2007 un programme spécifique qui se différencie de celui de l'IEP de Paris auquel il est associé jusqu'ici. Ce programme offre une préparation particulière réservée aux élèves d'origine modeste, au concours d'entrée en première année de l'IEP de Lille. Ce concours d'entrée devient commun à 7 IEP de province en 2008 (Aix, Lille, Lyon, Rennes, Strasbourg,

Toulouse, Saint-Germain en Laye) de même que le dispositif PEI qui de fait d'étend à l'ensemble de ces IEP (mais repose néanmoins sur le principe que chaque IEP de région est autonome, la mutualisation entre les IEP se limitant à la production et la maintenance d'une palte-forme en ligne et d'indicateurs statistiques concernant le fonctionnement du dispositif).

Ce programme s'inscrit dans un contexte plus global à l'échelle nationale qui voit le développement massif de ces dispositifs d'ouverture sociale à partir de 2005 et à la même visée : il s'agit d'ouvrir l'accès aux IEP à la diversité des talents, de combattre l'auto censure qui caractérisent les choix d'orientation des jeunes de milieux populaires en promouvant ceux d'entre eux qui sont le plus talentueux et les plus volontaires.

Comme la plupart de ces dispositifs, PEI est réservé à des élèves boursiers du secondaire ou futurs boursiers du supérieur, motivés et ayant de bons résultats scolaires.

Ce programme qui est présenté par ses responsables comme différent de celui des Conventions Education Prioritaires de Sciences-Po Paris n'est en effet pas dérogoire. En effet, si les responsables de Sciences-Po Lille se réclament très clairement en faveur de l'ouverture sociale des grandes Ecoles, il affichent cependant la volonté de démarquer le dispositif PEI du dispositif CEP de Sciences-Po Paris. C'est le caractère dérogoire du concours de l'IEP de Paris qui est clairement rejeté comme non républicain par certains étudiants de Sciences Po Paris ayant réussi le concours, comme en témoigne le fondateur de PEI :

« Moi j'ai toujours considéré qu'il était vital pour ce pays que les cadres de la Nation soit plus en... Comment dire ? Plus représentatif de la diversité de la société française. Je ne parle pas seulement de la diversité ethnique, mais diversité géographique, diversité sociale, diversité culturelle, etc. Ce qui n'est absolument pas le cas aujourd'hui en France, ce qui l'est probablement moins qu'il y a vingt ou vingt-cinq ans ou trente ans et moi, comme prof de Sciences Politiques, j'ai tendance à interpréter les difficultés du pays aujourd'hui à l'ombre de ça. Moi je pense que la trop grande homogénéité sociale, géographique dans leurs origines, des dirigeants de la Nation explique, pour moi en grande part, ce qu'il se passe aujourd'hui, cette incapacité à penser la crise... Enfin bon. Donc voilà. Alors après, une fois qu'on avait dit ça, moi je voulais le faire de façon non-dérogoire. Moi, je suis un peu républicain sur les bords donc je considérais, intuitivement, comme ça, que le système de Paris, qui a des vertus évidemment, me posait problème. Et me pose toujours problème, en ce sens qu'il considérait que les élèves que ce système accompagne sont des élèves dont les caractéristiques sociales, géographiques, on va même dire ethniques les empêchent, presque par définition, d'entrer dans cette école par le concours normal d'entrée (...)"

Entretien avec P. Mathiot, mars 2015

Les élèves intégrés au sein de PEI passent donc le même concours que les autres candidats, à la différence qu'ils sont accompagnés et aidés durant leur année de terminale, comme peuvent l'être les élèves de milieux plus privilégiés qui d'ailleurs ont accès à des préparations payantes (Tremplin). Pour les responsables cela a pour effet que les élèves qui participent à ce dispositif et qui réussissent le concours sont effectivement les meilleurs et qu'ils soient considérés comme légitimes aux yeux des autres étudiants de l'IEP.

Le programme se déroule sur une année scolaire en première et en terminale. Il comprend pour la classe de terminale : l'encadrement et le suivi par un (ou plusieurs) enseignants référents du lycée de l'élève tout au long de l'année scolaire ; l'accès pour les enseignants référents et les élèves à une plate forme offrant un accès aux contenus pédagogiques, méthodologiques et à des exercices d'entraînement pour les différentes épreuves du concours ; la participation à l'IEP de Lille à des moments forts dans l'année qui regroupent tous les participants du programme : stage intensif durant les vacances d'automne, concours blanc durant les vacances d'hiver, rendu des copies par un jury composé de membres de sciences-po et de personnalités extérieures issus du monde éducatif durant les vacances de printemps. Ces moments de regroupement sont l'occasion d'organiser des conférences, des cours et des TD visant à préparer les élèves aux attendus du concours. Ils permettent également aux élèves de découvrir les locaux de Sciences-Po et de se familiariser avec son environnement, tout en expérimentant les formes d'enseignement du supérieur (cours en amphi, TD...); l'accompagnement par un étudiant tuteur de Sciences-po (ce dernier étant souvent un ancien PEIistes). A l'issue de cette préparation, les PEIistes passent le concours commun des sept IEP (taux de sélectivité 10%) en région, concours qui prévoit trois épreuves écrites (une dissertation en questions contemporaines (3h), une dissertation en histoire (3h) et une épreuve écrite en LV (1h30).

Autre différence avec les Conventions Educations Prioritaires mises en place par Sciences-Po Paris, PEI ne s'adresse pas à des lycées définis par leur appartenance à un secteur en zone d'éducation prioritaire. PEI s'adresse à **des élèves qui ont des caractéristiques sociales spécifiques quelque soit le lycée qu'ils fréquentent**. Ce qui se traduit par le fait que des lycées à recrutement privilégié ou des lycées privés participent au dispositif. Ce réseau d'établissements s'est construit progressivement sur la base de la cooptation et du volontarisme individuel d'abord à partir des réseaux d'inter-connaissances des principaux acteurs du dispositif, puis s'est élargi dans un second temps en lien le Rectorat.

*« Donc, nous, intuitivement, quand on s'est lancé. Quand je dis nous, c'est beaucoup avec X qui lui, était prof de prépa, est maintenant est à la retraite et travaille chez nous et Y qui était un prof d'Histoire, de F qui avait été étudiant de X. C'était une rencontre en fait parce que si vous voulez, je suis élu, j'arrive le premier janvier ici et pratiquement la première réunion que j'ai, c'est deux personnes qui demandent à me voir. C'est eux, et ils me disent « on voudrait faire des trucs » donc je dis « bah moi aussi », et tac, on s'est mis ensemble. **Eux, ils ont amené leurs réseaux dans les lycées parce que X ayant été prof en Hypokhâgne, en Khâgne, à F et à C il avait formé énormément de gens qui étaient profs en lycée. Il m'a donc amené un truc que j'avais pas, c'est à dire le contact avec le système des lycées. Et on s'est mis d'accord tout de suite pour se dire qu'il vaut mieux mettre en place un programme, quitte à ce que personne l'intègre, plutôt que de se dire qu'ils intégreront dans n'importe quelles conditions. Et donc, tout de suite on s'est dit, le programme qu'on va lancer, c'est un programme dont l'objectif évident est d' « alimenter » Sciences Po Lille, en élève de milieux sociaux différents mais c'est pas l'objectif central. L'objectif central c'est de préparer des élèves à l'enseignement supérieur. Voilà. (...) **Donc, on est parti comme ça, on est parti évidemment en zappant le rectorat. C'est à dire qu'on est parti dès... On s'est vu en janvier 2007, en mai 2007 on a fait une réunion avec 25 proviseurs de lycées qu'on avait contacté de façon interpersonnelle, parce qu'on les connaissait. X les connaissait... On leur a dit : « venez à Sciences Po Lille, on a un truc à vous proposer ».*****

Entretien avec P. Mathiot, mars 2015

Comme pour les CEP, PEI repose donc en grande partie sur l'adhésion des chefs d'établissement (qui décident ou non de s'inscrire dans ce dispositif, de solliciter les enseignants, d'aménager les emplois du temps voire de dégager des moyens pour rétribuer les enseignants) et l'engagement voire le bénévolat (la rétribution prévue de l'ordre 10 à 13H par établissement) des enseignants référents dans les lycées (dans l'idéal un prof d'histoire-géographie, de philo ou de Sciences Economiques et Sociales et de langues engagés pour accompagner les élèves). Plus de 70 établissements y participent aujourd'hui principalement situés dans l'académie de Lille mais aussi hors académie en Picardie, en Creuse, en Franche comté, en Guadeloupe et en Guyane où des partenariats ont été noués avec quelques établissements isolés. A l'échelle régionale, deux territoires sont particulièrement concernés : la métropole lilloise et l'ancien Bassin Minier du Pas-de-Calais qui sont aussi les territoires les plus urbanisés et densifiés de la région Hauts de France.

2. Des modes de sélection ambivalents qui fragilisent le dispositif

Si PEI semble à première vue destiné à sélectionner et promouvoir l'excellence en milieu populaire, la question des caractéristiques sociologiques que doivent revêtir les élèves bénéficiaires du programme loin de faire consensus est une problématique importante pour les porteurs du programme et amène à des débats et à des discussions au sein de l'équipe.

Selon nos interlocuteurs, les lycées ne font qu'en partie le travail de filtrage "social" des candidatures car ils subissent localement une forte pression de certains parents. Les responsables de PEI organise donc des commissions chaque année qui ont pour objectif de sélectionner les futurs bénéficiaires du programme. Ces commissions comprennent entre cinq et une quinzaine de personnes (les coordonnateurs de PEI, des enseignants-référents et des partenaires publics et privés du programme)

3 critères de sélection principaux sont affichés :

- le critère social évalué à partir de l'avis de bourse (boursier du secondaire ou futur boursier du supérieur) ou de l'avis d'imposition des deux parents
- le critère scolaire (notes de l'année précédente et avis de l'enseignant référent et du chef d'établissement)
- la motivation du candidat évaluée au travers d'une lettre de motivation.

Nous avons pu constater que la définition du public cible n'en demeure pas moins évolutive et sujette à controverse à l'interne et dans les commissions de sélection des dossiers. Les modalités de sélection privilégient en premier lieu le niveau des ressources économiques de la famille au travers de l'examen de l'attribution des bourses (du secondaire ou du supérieur) ou par l'avis d'(de non)imposition des parents.

D'une part l'examen des dossiers de candidats montre que ce critère de sélection n'écarte pas toujours des candidats qui bénéficient de ressources socio-culturelles plus élevées (notamment des enfants d'enseignants parfois d'enseignants chercheurs) et dont les avis d'imposition des parents sont parfois en

décalage avec les revenus réels qu'ils perçoivent. D'autre part les responsables déclarent avoir été amenés au vu des dossiers et des pressions de plus en plus fortes (lettres de réclamation, plainte au préfet voire au président de la République..) qu'ils subissent de la part de certains parents socialement plus privilégiés (notamment de parents enseignants), à devoir redéfinir régulièrement les bornes de la notion d'"élèves de condition modeste". Ils s'appuient aujourd'hui sur un spectre assez large de cette notion qui intègre des contextes familiaux définis comme difficiles (parents séparés, divorcés) ainsi que des critères d'éloignement géographique et d'isolement des ressources culturelles, scolaires et universitaires qu'offre la métropole lilloise.

*« **Donc on a 75% de boursiers ou futurs boursiers.** Vous savez que les critères ne sont pas du tout les mêmes : c'est le double en termes de niveau de revenus pour être boursier entre le secondaire et le supérieur. Ca fait la différence quand même. Donc on a des gamins, je ne peux pas vous donner les chiffres mais au total, nous, Lille, on a plus de 75% des élèves qui sont des boursiers ou des futurs boursiers. **Alors les 25% qui restent, c'est de l'isolement géographique,** c'est à dire des gamins qui sont deux dans un bahut un peu paumé quelque part, très isolé, donc pas vraiment dans l'émulation scolaire, etc. Mais ils ne sont pas boursiers. On a aussi non pas le « plombier polonais » mais le « maçon turc », c'est à dire des gamins qui ne sont pas boursiers avec un père qui est artisan, qui bosse comme un malade donc qui a des revenus relativement corrects mais les parents n'ont pas fait d'études, etc. On a quelques critères comme ça, on a aussi des familles monoparentales, donc on a une maman qui élève seule son enfant et qui est prof. Donc on n'est pas dans la domination culturelle là, on est dans des problèmes économiques. »*

Entretien avec P. Mathiot, mars 2015

Néanmoins l'observation du fonctionnement des commissions montre que les controverses durant les réunions peuvent porter sur un autre dilemme. Si les membres de la commission cherchent d'abord à évaluer l'éligibilité des candidats en rapport avec les éléments de leur dossier, les responsables se montrent eux plutôt attentifs à l'établissement scolaire et aux effets délétères que pourrait produire sur l'engagement du chef d'établissement et les enseignants référents le refus des candidats proposés par celui-ci. Aussi et dans la perspective de « fidéliser » un établissement, la commission se voit « pressée » par les responsables du dispositif d'accepter des candidatures qui n'entrent pas dans le profil recherché mais dont le refus pourrait remettre en question l'adhésion de l'établissement ou des enseignants référents, véritable cheville ouvrière du programme et fragilise ainsi le dispositif, en y intégrant selon la formule consacrée « des élèves soulignant une motivation, un état d'esprit exemplaire et dont la présence apporterait un bénéfice au groupe constitué ».

C'est toujours dans cette logique qu'a été créée en juin 2016 une nouvelle catégorie de Peistes en la qualité « d'auditeur libre », c'est à dire ayant un accès libre et gratuit aux contenus pédagogiques du site ; intégrés au groupe PEI de leur établissement. Ces derniers ne peuvent en revanche pas participer aux rassemblements et leurs copies ne peuvent être corrigées par les correcteurs PEI (certains professeurs référents se proposant alors de les corriger eux-mêmes).

L'enquête réalisée dans les établissements montre par ailleurs que les groupes de travail encadrés par les enseignants référents ne se limitent pas toujours aux élèves de PEI, et peuvent accueillir d'autres élèves préparant le concours de sciences-Po Paris ou le concours commun à l'aide de formations payantes. Si l'objectif affiché est alors de mutualiser les contenus pédagogiques à disposition des élèves, et de susciter une émulation et une « saine compétition » entre eux, ce fonctionnement permet également de répondre à une demande plus large des élèves et de leurs familles, certains établissements allant parfois jusqu'à s'approprier le dispositif en utilisant la marque 'Sciences-Po' dans leur communication externe.

« On ressent parfois beaucoup de frustration avec des établissements et des profs qui ne jouent pas le jeu, mais il y a quand même de belles histoires... »

Entretien avec les responsables de PEI, novembre 2019

3. L'espace social du recrutement de PEI

Afin d'obtenir une photographie précise du recrutement social de PEI, nous avons opté pour une catégorisation des élèves tenant compte de la profession des deux parents ou du seul parent déclaré dans le cas des familles monoparentales.

Tableau 1 : Nombre de demandes de candidatures au programme PEI selon la PCS déclarée des parents de l'élève (juin 2015)

| PCS | Ensemble | Admis | Refusé | Rapport Admis/Refusé |
|-----------------------------------|----------|-------|--------|----------------------|
| PCS populaires* | 78 | 77 | 1 | 0,99 |
| PCS Populaires+Intermédiaires | 55 | 47 | 8 | 0,85 |
| PCS intermédiaires** | 46 | 32 | 14 | 0,69 |
| PCS intermédiaires et Supérieures | 43 | 19 | 24 | 0,44 |
| PCS supérieures*** | 48 | 18 | 30 | 0,37 |
| Ensemble | 270 | 193 | 77 | 0,71 |

* PCS populaires : Employés, Ouvriers, Anciens employés et ouvriers, chômeurs n'ayant jamais travaillé

**PCS intermédiaires : Agriculteurs, Artisans, Commerçants, Professions intermédiaires, Techniciens, Contremaîtres, Retraités issus de ces catégories

*** PCS supérieures : Chef d'entreprise de 10 salariés et plus, Professions libérales, Cadres supérieurs, Professions intellectuelles et artistiques, Retraités issus de ces catégories.

Exemple de lecture du tableau : 78 candidats ont des parents employés ou ouvriers ; 55 candidats ont un parent ouvrier ou employé et un parent ayant une profession intermédiaire.

Source : Données IEP de Lille, juin 2015

Nous pouvons constater la différence entre les objectifs affichés du dispositif (la démocratisation sociale et scolaire) et la manière dont celui-ci est investi par les élèves et leurs familles, suivant leur origine sociale. Comme pour les conventions CEP de Sciences-Po Paris¹, PEI n'échappe pas à la tentative d'appropriation du dispositif par les élèves les mieux dotés économiquement et culturellement. Parmi les 270 candidatures reçues par l'IEP de Lille en juin 2015², seulement 49% sont présentées par des élèves issus de milieu populaire et de la fraction inférieure des classes moyennes mais 33% par des élèves des catégories sociales supérieures (fraction supérieure des classes moyennes et classes supérieures)

Si la commission de sélection joue en partie son rôle de filtre social (28,5 % de dossiers rejetés sur critère social et scolaire), il reste que **plus du tiers** des élèves finalement sélectionnés se trouvent en dehors des critères sociaux attendus. On observe au final que **63 % des PEISTES (composés à 67% de filles) sont issus soit directement des classes populaires (38,9%) soit des « petites classes moyennes » (24,3%)**, ce qui selon les responsables de PEI correspond bien au cœur de cible du dispositif : les élèves boursiers du secondaire et « futurs boursiers de l'enseignement supérieur ».

Tableau 2 : Origine sociale des candidats retenus pour PEI

| PCS | En % |
|-----------------------------------|------|
| PCS populaires | 39,9 |
| PCS Populaires+Intermédiaires | 24,3 |
| PCS intermédiaires | 16,5 |
| PCS intermédiaires et Supérieures | 9,8 |
| PCS supérieures | 9,3 |

¹ Voir à ce sujet l'article de Marco Oberti, 2013, « Politiques « d'ouverture sociale », ségrégations et inégalités urbaines : le cas de Sciences-Po en Ile-de-France », *Sociologie*, vol. 4, n° 3, p. 269-290.

² Non compris les élèves de la Guadeloupe, de la Guyane et de Montbéliard dont les dossiers sont arrivés après juin.

Source : Données IEP de Lille, juin 2015

4. Des abandons en cours d'année plus fréquents : une auto-sélection très forte des élèves de milieu populaire, seuls les très bons élèves restent !

Parmi les élèves de milieu populaire qui intègrent le dispositif, on observe des abandons plus fréquents en cours d'année. Une première vague d'abandon se situe après le premier regroupement des élèves à l'IEP de Lille pendant le stage intensif qui leur est proposé pendant les vacances d'automne. C'est lors de cette première immersion que nos élèves de terminale venus de toute l'Académie et parfois même de plus loin (Amiens, Charleville Mézières, Argenton sur Creuse...) prennent la mesure des attentes du concours et de la charge de travail nécessaire pour satisfaire aux attentes d'un concours très sélectif. Ils perçoivent alors plus précisément le haut niveau de connaissances attendu et le volume de travail nécessaire à l'appropriation de ces connaissances afin de réussir le concours. Ils découvrent également par une mise en scène habilement préparée, l'univers de Sciences-po au travers entre autres, de l'organisation de conférences avec des personnalités du monde politique et médiatique et l'invitation à une prise de parole des élèves qui se veut spontanée. Ces moments occasionnent des prises de conscience parfois brutales de la distance qui les sépare de l'éthos d'un étudiant de Sciences Po, rendu visible au travers de sa capacité à s'approprier des problématiques et des débats actuels, à savoir d'exprimer aisément à l'oral tout en maîtrisant les codes et les connaissances appartenant à une culture qui n'est pas pas complètement superposable à la culture scolaire.

La seconde vague d'abandon arrive à l'approche du concours blanc. Pour la cohorte suivie en 2015/16, près d'un PEISTE sur deux d'origine populaire ne se présente pas au concours blanc (taux d'absentéisme aux épreuves = 35%). Ceux qui passent les épreuves blanches du concours commun obtiennent cependant de meilleurs résultats que la moyenne. 10 élèves issus de PCS populaires et de la fraction inférieure des classes moyennes se classent ainsi parmi les 15 premiers du classement général.

Tableau 3 : Proportion d'élèves ne se présentant pas au concours blanc de février 2015 et proportion d'élèves obtenant une note moyenne supérieure à la moyenne générale selon l'origine sociale

| PCS | % d'absents | % d'élèves obtenant une note moyenne > moyenne générale |
|-----------------------------------|-------------|---|
| PCS populaires | 45,4 | 59 |
| PCS Populaires+Intermédiaires | 27,7 | 59 |
| PCS intermédiaires | 37,5 | 50 |
| PCS intermédiaires et Supérieures | 10,5 | 65 |
| PCS supérieures | 33,3 | 50 |
| Ensemble | 34,7 | 57 |

Source : Données IEP de Lille, avril 2015

Si l'entrée dans le dispositif s'avère relativement peu sélective pour les élèves « cœur de cible », on voit bien combien la préparation proposée par l'IEP joue son propre rôle de sélection en mettant à l'épreuve et en concurrence des élèves inégalement préparés en amont aux exigences d'un concours . Seul un petit groupe de « rescapés » sur-sélectionnés scolairement arrivent au bout de ce « marathon ».³

5. La réussite au concours

A l'issue de cette année de préparation, **27 élèves PEISTES sur 193 au départ** vont réussir à intégrer Science-Po Lille ou Science-Po Paris⁴. Plus de 4 reçus sur 10 sont originaires de la métropole lilloise. Le

³ Image souvent mobilisée par le responsable de PEI dans son discours d'accueil lors du premier regroupement PEI à l'IEP.

⁴ Il est à préciser que les élèves les plus stratégiques préparent à la fois le concours commun et le concours de Sciences-Po Paris, certains profitant de l'opportunité d'un recrutement direct sur dossier, par voie

reste des lauréats se répartit de manière équilibrée entre les autres secteurs de recrutement de l'académie. Derrière cette distribution géographique relativement hétérogène compte tenu de la zone de recrutement de PEI, se cachent en réalité des effets établissements très marqués puisque seul un petit nombre d'entre eux, situés dans le centre des grandes villes de la région voit leurs candidats réussir le concours. Plus précisément, la carte des élèves reçus par établissement fait ressortir un effet « enseignant référent » très net, les professeurs les plus investis dans l'animation de PEI au sein de leurs lycées mais aussi à Science-Po Lille obtenant les meilleurs résultats.

Si la démocratisation scolaire par l'encouragement à la mobilité géographique semble toute relative, qu'en est-il alors de la mobilité sociale attendue ?

Tableau 4 : Nombre d'élèves reçus à Sciences-Po Lille et Sciences-Po Paris en 2015-2016, selon l'origine sociale

| PCS | Effectif reçus/effectif de départ | Taux de Réussite | Effectif S-Po Lille | Effectif S-Po Paris |
|-----------------------------------|-----------------------------------|------------------|---------------------|---------------------|
| PCS populaires | 10/77 | 13% | 6 | 4 |
| PCS Populaires+Intermédiaires | 6/47 | 12,8% | 3 | 3 |
| PCS intermédiaires | 4/32 | 12,5% | 2 | 2 |
| PCS intermédiaires et Supérieures | 4/19 | 21% | 3 | 1 |
| PCS supérieures | 3/18 | 16,7% | 3 | 0 |
| Ensemble | 27/193 | 14% | 17 | 10 |

Source : Données IEP de Lille, juillet 2015

Parmi les lauréats de l'année 2015-16 seulement 13 % des élèves d'origine populaire inscrits au PEI soit 10 élèves obtiennent finalement leur concours et intègrent l'IEP de Lille ou Science Po- Paris⁵. Les entretiens réalisés auprès des élèves reçus à Sciences-Po Lille montrent cependant que le classement sur liste complémentaire ne leur permettait pas toujours d'accéder à leur premier choix. C'est finalement par l'obtention de la mention TB au bac, qu'ils ont pu bénéficier d'une mesure nationale⁶ permettant à l'IEP de Lille de choisir 10% de ses élèves parmi les meilleurs bacheliers de France.

Seul un petit groupe de « rescapés » sur-sélectionnés scolairement obtient finalement le concours ! On peut à la lecture de ces résultats s'interroger sur l'efficacité réelle du dispositif compte tenu de son objectif initial. Il semblerait en effet que celui ci profite d'abord aux élèves déjà bien dotés socialement et culturellement et proches des ressources scolaires centrales des grandes villes, reproduisant presque à l'identique les inégalités sociales et géographiques à l'oeuvre dans le territoire et la société française. Les parcours atypique des élèves de milieu populaire ayant bravé tous ces obstacles sont néanmoins riches d'enseignements.

Ils témoignent d'un parcours de réussite scolaire commencé bien en amont (très bons élèves depuis l'école

particulière réservée aux élèves les plus « brillants » : « au vu des éléments du dossier du candidat, un jury de dispense d'épreuves écrites d'admissibilité établit souverainement la liste des candidats dispensés d'épreuves écrites et déclare ces derniers directement admissibles (note A+). Ce sont des candidats avec un dossier d'exception, tant sur le plan académique qu'extra-curriculaire. très bien classés au sein de leur classe, réguliers ou en progression sur tous les trimestres et dans toutes les disciplines, avec un comportement en classe exemplaire » (cf site de SciencePo-Paris). Ces derniers passent alors directement l'entretien d'admission.

⁵ Site de Paris en double cursus avec une université parisienne ou site de province, parmi lesquels le campus de Menton spécialisé sur les enjeux du Moyen Orient et de la Méditerranée, le campus du Havre spécialisé sur l'Asie et le le campus de Nancy pour la spécialité Europe et Espace Franco-Allemand.

⁶ Le dispositif « Meilleurs Bacheliers » mis en place depuis 2014 et inscrit dans la loi du 8 mars 2018 ORE (relative à l'orientation et à la réussite des étudiants) donne une priorité d'accès aux élèves qui ont obtenu les meilleurs résultats au BAC de leurs lycées. Lorsque ces derniers sont sur liste d'attente, ils passent automatiquement en tête de la liste et deviennent prioritaires pour une proposition d'admission dès qu'une place se libère.

primaire) s'appuyant sur des stratégies de mobilité dans l'espace scolaire (zapping public/privé, demande de dérogation des établissements de la périphérie vers ceux du centre, ou vers ceux proposant des options inexistantes dans leur secteur)

Ces bons et très bons élèves au regard des classements scolaires sont engagés dans des parcours de réussite qui se sont construits dans des contextes scolaires « protégés » au sein du privé ou de l'école publique, à l'intérieur de classes de niveau où par le truchement du choix d'options sélectives (latin, grec, classe bilingue au collège ; filières européenne, bilingues au lycée), ils ont pu bénéficier des effets « émulateurs » d'une mixité sociale et scolaire ou tout au moins éviter les « classes difficiles » des établissements scolaires situés dans les quartiers défavorisés. Cette socialisation scolaire précoce au contact d'élèves plus favorisés les a conduit tout naturellement à viser les mêmes filières sélectives qu'eux. La proximité géographique des grandes écoles liée à la centralité lilloise dans la carte de l'enseignement supérieur est alors un facteur de motivation supplémentaire pour ces jeunes qui envisagent rarement de quitter leur région après le BAC.

Leur parcours est jalonné de rencontres avec des enseignants « qui ont cru en eux » et qui ont joué un rôle d'aiguilleur en les orientant vers des contextes scolaires favorables (« bonnes classes », les « bonnes options », les « bonnes orientations après le bac ») et bien sûr vers le programme PEI ...

Enfin, le dispositif PEI joue un rôle majeur pour les élèves qui réussissent à entrer à Sciences-Po en favorisant leur « acculturation » scolaire non sans frottements. Les enseignants référents de PEI occupent selon les étudiants interrogés un rôle de passeur et de « coach » afin de motiver et de mettre en confiance des élèves qui peuvent avoir une image d'eux particulièrement dépréciée, comme le montrent les extraits d'entretiens suivants réalisés auprès de quatre jeunes filles après leur rentrée en IEP en automne 2016.

E : Je crois que PEI m'a donné une ambition que je n'avais pas avant que j'y entre. C'est-à-dire que PEI m'a donné le... le... l'ambition que je pouvais faire plus que ce que je pensais (...)

I : Et, du coup, vous dites vraiment ce que PEI, ce qu'a changé PEI si je ne me trompe pas c'est l'ambition que ça vous a donné. Donc toujours, vous vous êtes dit je peux faire plus que ce que je vise en fait. Je peux viser plus haut. Est-ce que au niveau des connaissances aussi, au niveau des cours ça aide vraiment ou est-ce que au niveau du sentiment de confiance en soi que ça change...quelque chose ?

E : Euh... les cours sont très très bien vraiment. Ça m'a apporté beaucoup plus, beaucoup plus d'approfondissements que ce qu'on fait au lycée, ce qui m'a beaucoup aidé parce que y'a beaucoup de choses qu'on voit en surface au lycée et je me disais que ça avait plus d'importance que ce qu'on nous donne. Et le PEI avec tous les cours qu'on avait sur internet était vraiment très approfondi sur certains points : l'histoire... pour entrer en Science po, il fallait les savoir. Et... je trouve que c'est un peu une conjonction des deux c'est-à-dire qu'avec les conférences, on rencontre beaucoup de gens très intéressants avec le PEI. Ça nous donne une ambiance et une atmosphère donne de l'ambition et de la confiance en soi parce que... en tant que tels, les devoirs qu'ils nous rendent, on a très souvent des mauvaises notes... (rire) ... on va dire que ça ne nous donnait pas trop confiance mais je pense que ça nous donnait confiance dans le sens où on peut dire : on va y arriver quand même (...) Les notes ne suivaient pas mais les commentaires des profs qui corrigeaient souvent étaient très... ils disaient ce qui n'allait pas mais ils disaient aussi ce qui allait, du coup, ça donnait la confiance en soi en plus des connaissances que PEI nous apportait.

Entretien avec F. reçue à S-Po Paris-Campus du Havre, automne 2016

E : (rire) Au début, euh, je me suis dit le programme PEI beh je tente. Le premier devoir qui est arrivé, c'était l'anglais et je sortais avec un cinq et demi sur 20. Ca m'a vraiment... (rire). Je me suis dit y a encore beaucoup de boulot si tu veux vraiment le passer. J'étais pas découragée mais ça donne un coup au moral quand même. (rire) Après, y'avais plus d'exercices... En fait, l'anglais écrit, c'est pas... c'est pas mon point fort du tout, donc je me suis dit c'est normal. Après, je me suis rendue compte que je me débrouillais pas trop mal en questions contemporaines et du coup ça m'a réconforté d'avoir les connaissances liées.... Au niveau des stages intensifs, quand on avait des ... des ... en petits groupes, comment dire, des travaux dirigés, y'a des personnes qui sortaient des connaissances, quand on est face à ça on se dit bon d'accord qu'est ce que je fais là. On sent vraiment la différence comme si on connaît rien. Ça m'a vraiment, ça me décourageait mais par rapport à des personnes comme ça on a pas heu...enfin on fait la comparaison.

Entretien avec A. reçue à S-Po Lille, automne 2016

E : (...) Mes profs aussi quand je me décourageais, ils me disaient de pas laisser tomber. Quand il y avait les réunions PEI, quand on se voyait pour le concours blanc et les stages intensifs, je ne me sentais pas vraiment à

l'aise parce que je voyais les gens qui parlaient de politique tout le temps, de l'actualité et tout ça... J'aime bien, sinon je ne serai pas à sciences-po, mais je veux dire j'ai d'autres sujets et je me sentais mal par rapport à ça, et puis je ne les connaissais pas vraiment parce qu'on ne se voyait pas très souvent, c'est pour ça que je me sentais un peu inférieure aussi et ouais les profs m'ont aidée à surmonter ça. (...) Oui, ils disaient que par rapport à mes résultats au lycée, il n'y avait pas de raison, que je suis sérieuse et tout ça, qu'il ne fallait pas que je me dévalorise en fait

Entretien avec C. reçue à S-Po Lille, automne 2016

E : Déjà, je pense que c'est le programme PEI. En fait, je n'avais pas pensé que j'étais capable de le faire, je pense. Si on ne m'avait pas dit : allez-y, c'est possible, entraînez-vous etc., quand j'ai été euh, quand ils étaient-là, il me disait tout le temps : c'est possible si vous y croyez, vous aller y arriver etc, c'était vraiment... ça m'a aidé à construire ça d'une certaine façon. En plus, comment dire, avec le programme PEI, on avait pas mal de choses à rendre, des contrôles blancs etc. Je pense qu'en fait j'aurai été en autonomie toute seule ; en terminale c'était déjà avec la pression du bac, beh le bac, il y a peu qui préparait, c'est pas tout le monde. Je pense que je me serais plus concentrée sur le bac et j'aurais laisser tomber en fait au fur et à mesure tomber la préparation en Science Po. Alors que là, comme j'avais des choses à rendre chaque fois, quand y'avait quelque chose qui m'inquiète, par exemple quand le concours blanc, je savais qu'on avait... une sorte de, de... une commission avec les professeurs de Science Po qui allait voir nos notes et nous parler, beh c'est un peu stressant... Je voulais pas arriver là-bas et savoir qu'on allait avoir une commission devant les professeurs et sans avoir travaillé... c'est une sorte de pression, euh... Du coup, ça nous obligeait à travailler etc. Une pression... au niveau des résultats, je pense ça c'est bien passé parce que je n'aurais pas autant travaillé. (...)

I : D'accord, donc PEI a quand même un rôle central selon toi au fait que tu sois à Sciences Po aujourd'hui ?

E : C'est ça parce que.... si y'avait pas ce programme, je n'allais pas... je n'allais pas rêver de venir à cette école. Et après, c'est tellement de travail de préparer Science po, tellement tellement en fait. C'est tellement de disciplines à connaître, euh, de choix à faire en fait : de choix à faire pendant toute l'année, soit par exemple à être toujours avec des amis... ou alors c'est le travail. Et donc là tout le monde se dit (...) Si y'avait pas eu la pression de PEI, euh... la pression du concours en fin d'année, ça aurait été difficile de se faire cette pression personnelle. (...)

I : Ca été un appui moral pour toi ?

E : Ouais, comment dire, une sorte de... donner une carte et vas y tu peux le faire... (peu audible), un genre de passeport comme si on m'autorisait à le faire, sinon je ne me serai pas forcée. C'est ça en fait le problème. Pendant tout le temps où je préparais ce concours, euh..., j'avais toujours l'impression d'être un imposteur, tu vois ce que je veux dire ? J'étais là, je prépare ce concours et tout ça et j'avais toujours l'impression que les autres étaient mieux préparés, forcément qu'ils connaissaient mieux des choses etc. Et j'avais toujours l'impression d'être un peu à la ramasse. Mais vraiment d'arriver là par la petite porte et d'être limite comme une voleuse et quand je regarde tout ça avec du recul, je me dis que c'est, c'est vraiment un bon programme parce que... même quand on m'a donné les résultats euh, euh... on avait fait un concours blanc et quand j'ai vu mon professeur référent et qu'il m'a dit que : « tu es première du concours blanc », je n'ai pas cru en fait. J'ai cru qu'il y avait une erreur dans les résultats, et pendant très très longtemps, pendant deux semaines je n'ai pas, je n'ai dit à personne parce que j'étais persuadée qu'il y avait une erreur dans les résultats. Et du coup, et en fait ils allaient se rendre compte que j'étais pas du tout la première et du coup je me suis dit si je commence à (...) J'ai toujours eu l'impression d'être une imposterice, beh... j'étais là mais c'était pas ma place en fait...

Entretien avec J. reçue à Sciences-Po Lille, automne 2016

PEI tout comme les CEP, joue ainsi son propre rôle de sélection, bien préalable au concours. En réunissant dans un même lieu des élèves qui sont objectivement en concurrence pour l'obtention d'un même concours particulièrement sélectif, ils exacerbent chez les élèves les attitudes de confrontation, de comparaison et d'auto évaluation particulièrement violentes sur le plan symbolique et qui sont souvent radicales quant à l'engagement des élèves dans le programme. Les élèves de milieu populaire qui traversent ce qu'on pourrait appeler ces « épreuves initiatiques », le font au prix d'un travail intense sur eux-mêmes pour combler les écarts perçus entre ceux qu'ils pensent être et ce qu'ils perçoivent des autres et ceux qu'ils pensent devoir être. Pour combler ces écarts, ces élèves engagent le rapport au travail et aux réquisits scolaires qui leur a permis de réussir à l'école et qu'ils qualifient eux-mêmes de « perfectionnistes ». Ce perfectionnisme n'est autre qu'un rapport très appliqué et laborieux au travail et attendus scolaires qui permet à force de travail et d'obstination à ces élèves de milieu populaire de réussir le concours.

Conclusion

Comme pour d'autres dispositifs d'égalité des chances et d'ouverture sociale des grandes Ecoles déjà étudiés, les évolutions constatées dans le recrutement de PEI et la mise en œuvre concomitante de nouveaux programmes par l'IEP de Lille nous amènent à faire le constat de l'importance que prend désormais la question de la continuation du dispositif au regard de ses objectifs initiaux. Pour les responsables du programme lillois, l'accès à l'IEP n'est en effet plus l'objectif central de PEI qu'ils considèrent comme très réducteur étant donnée la forte sélectivité du concours d'entrée. Leur finalité désormais affichée est de mieux préparer les bons élèves d'origine modeste à l'entrée dans l'enseignement supérieur, et en particulier aux filières sélectives. C'est ainsi que le programme s'est multiplié depuis ces dernières années et c'est étendu progressivement à l'ensemble du continuum de formation depuis le collège (classe de troisième) jusqu'à la terminale, se traduisant par une véritable « *industrialisation* », selon les mots utilisés fréquemment par le responsable. Ce sont ainsi aujourd'hui 7 programmes distincts qui sont mis en œuvre avec des publics cibles et des objectifs différents et pilotés par l'IEP de Lille : PEI collège (40 collèges), PEI seconde générale, PEI seconde professionnelle (40 élèves), PEI 1ere Générale, PEI terminale générale (400 élèves), PEI management (élèves de terminale ES mais surtout STMG, 50-60 élèves) et PEI scientifique (élèves de TS et de STI2D, 60-100 élèves). Tous ces programmes sont animés d'un objectif commun : élever le niveau d'ambition des élèves d'origine modeste. Cette expansion et cette industrialisation de PEI qui concerne également à des degrés divers d'autres grandes écoles⁷ attestent nous semble-t-il d'une nouvelle mutation des dispositifs d'ouverture sociale créés au début des années 2000. Ces dispositifs sensés accompagner au départ les quelques rares très bons élèves de milieu populaire susceptibles d'intégrer les filières les plus sélectives de l'enseignement supérieur semblent être en effet en passe d'être généralisés et étendus à un plus grand nombre d'élèves grâce à l'élargissement de leurs objectifs (préparer l'entrée dans l'enseignement supérieur).

Cette évolution s'accompagne dans le même temps d'un changement de la définition de la notion d'excellence dont l'usage s'est répandu depuis le début des années 2000. Ce virage a été institutionnalisé avec la création en 2016 des parcours d'excellence dans les collèges REP et la nomination au poste de délégué ministériel aux parcours d'excellence du responsable du programme PEI de Sciences-Po Lille.

Ces dynamiques conjointes nous amènent donc à réinterroger le sens de ces dispositifs, leurs ambitions et finalités ainsi que les stratégies des grandes écoles. PEI Lille nous permet alors de mieux comprendre comment peuvent s'articuler sélection et justice sociale au sein des politiques publiques.

Bibliographie :

Allouche A. (2017), *La société du concours. L'empire des classements scolaires*, Paris, Seuil, coll. « La république des idées », 116 p.

Barthon C. et Monfroy B. (2017), « Etablissements scolaires (Compétition entre) », *Dictionnaire de l'Education*, PUF, p. 380-383.

Barthon C. et Monfroy B. (2010), « Sociospatial schooling practices : a spatial capital approach », *Educational Research and Evaluation*, Vol. 16, n°2, Avril, p. 177-196.

Beaud S. et Convert B. (2010), « 30% de boursiers » en grande école... et après ?, *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°183, p 4-13.

Frouillou L. (2017). *Ségrégations universitaires en Île-de-France. Inégalités d'accès et trajectoires étudiantes*. Paris : La Documentation française, coll. « Études & recherches de l'Observatoire national de la vie étudiante », 207 p.

Oberti M. (2013), « Politiques « d'ouverture sociale », ségrégations et inégalités urbaines : le cas de Sciences-Po en Ile-de-France », *Sociologie*, vol. 4, n° 3, p. 269-290.

Oberti M., Sanselme F. et Voisin A. (2009), "Ce que Sciences Po fait aux lycéens et à leurs parents", *Actes de la recherche en sciences sociales*, p : 102-123.

Van Zanten A. (2010), « L'ouverture sociale des grandes écoles : diversification des élites ou renouveau des politiques publics d'éducation ?, *Sociétés contemporaines* 2010/3 n°79, pp 69-95.

⁷Sciences-Po Paris a créé un nouveau dispositif intitulé « Premiers campus » qui élargit le champ d'action des CEP et dont l'objectif affiché est d'accompagner vers le supérieur des lycéens de seconde, première et terminale, issus de ZEP ou vivant dans des territoires à faible densité ; Polytechnique met en place à partir de 2013 un pôle diversité et lance des projets multiples intitulés X taletns, X campus, X diversité qui touchent aujourd'hui 6000 lycéens...

